

LE TRAIT D'UNION



Le magazine brassagais qui nous rapproche !

n°33 • Fév. 2015

ÉDITORIAL



Il me revient aujourd'hui l'honneur de vous présenter pour la première fois, les vœux de la municipalité. Malgré une charge de travail importante, il est très agréable de travailler avec une équipe motivée et soudée, et je tiens à remercier les conseillers municipaux pour l'engagement de chacun à mes côtés.

À la lecture de ce journal, vous pourrez constater que ces 9 mois ont permis de voir aboutir certains projets. Certains des aménagements sont terminés, comme la rénovation du 2^e étage de la Marquise où est logée la M.J.C. ou encore l'amélioration des stationnements sur la place de la Mairie, avec son panneau lumineux d'information générale, mis à la disposition des associations pour nous informer de leur actualité. D'autres investissements importants comme l'usine Boyer ou la maison du Pont sont en cours de réalisation, avec une ouverture prévue dans le courant de l'année 2015.

J'espère que ces travaux répondent à vos attentes, car notre souhait est de rendre BRASSAC le plus agréable possible.

Que cette nouvelle année soit pétillante de joie et de gaieté, et que tous vos projets se réalisent.

Bonne Année à tous

Jean-Claude Guiraud
Maire de Brassac

NOUS SOMMES CHARLIE

Jeudi matin, nous nous sommes réveillés avec la gueule de bois. Mercredi matin, c'est l'incrédulité, la stupeur, la colère et la tristesse qui nous ont envahis.

Car c'est bien notre liberté qui a été ciblée.

Liberté de penser pour commencer, en opposant des balles contre des mots, du sang contre de l'encre. Liberté d'expression ensuite, en voulant couvrir le son des mots par le fracas des raffles.

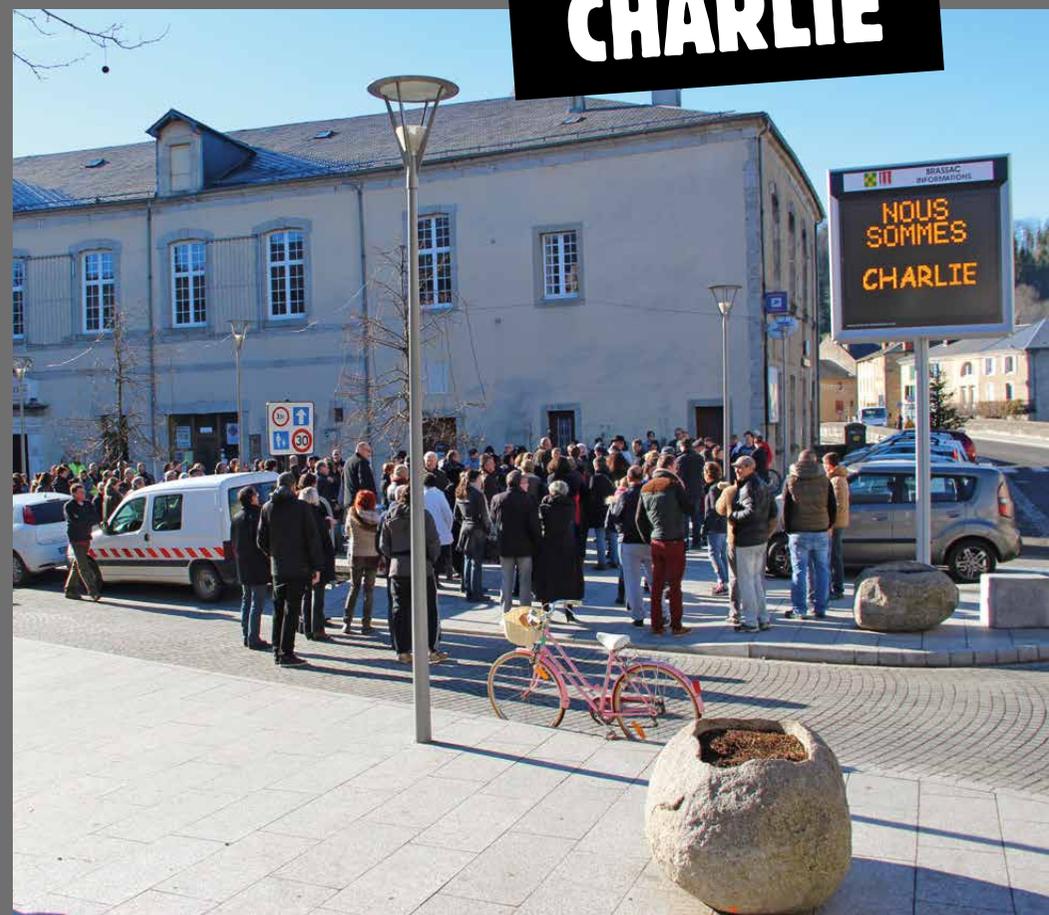
La liberté de conscience, avec le droit au blasphème et celui d'être laïque pratiquant, comme le disait Cabu.

Liberté de rire pour finir, en nous donnant l'envie de pleurer devant tant de stupidité, parce que des hommes sont morts, de rire.

Même si tous n'ont pas su l'exprimer ainsi, ils l'ont ressenti au fond d'eux même, ne pouvant rester spectateurs, ils ont participé à un des rassemblements qui ont étouffé la république, en ce mois de janvier 2015.

Nous étions place de la mairie dès jeudi midi pour marquer notre soutien.

La suite dépend de nous tous, et ne nous empressons pas de montrer du doigt un quelconque responsable. Seule la cohésion et le partage permettront de lutter contre l'obscurantisme générateur de tous les extrêmes.



VOTRE COMMUNICATION VOUS APPARTIENT

■ Au cours de la campagne électorale nous avons manifesté notre intention, si nous étions élus, d'améliorer, et d'unifier la communication au sein de notre collectivité. Il nous avait paru important de donner les moyens de faire passer les messages à nos concitoyens, à la municipalité, d'une part, et aux différentes associations ou organisateurs de manifestations, d'autre part.

Pour cela, nous avons choisi trois domaines d'action :

LE PANNEAU ÉLECTRONIQUE

dont vous avez déjà pu apprécier les services sur la place de la mairie. *Il est destiné à la communication municipale, mais aussi de toutes les associations et organisateurs de manifestations publiques d'intérêt général.*

A ce sujet d'ailleurs, il appartient aux responsables de :

- *dans un premier temps* se rapprocher de Marie-Claire COSTA au Bureau d'Information Touristique, ou Sylvain RIVAL à la Cyber base pour faire rédiger leur message. Notez que la diffusion sur le panneau est programmable sur plusieurs années, et qu'en conséquence il n'est jamais trop tôt pour faire cette démarche. (Un message rédigé dans l'urgence n'aura pas le même impact qu'un message travaillé pour attirer l'attention.)
- *dans un deuxième temps*, et uniquement pour ceux qui, se sentent assez à l'aise avec l'informatique, de valider une formation gratuite auprès de Sylvain à la Cyber base, pour obtenir un statut de «rédacteur» de leur association. Ils auront un accès au site internet gérant le panneau et pourront ainsi rédiger leur message et sélectionner leur période de diffusion. (Ce message sera contrôlé, corrigé, validé et expédié sur le panneau par une des personnes ayant le statut de «valideur». (Nota : le panneau ne supportant que des messages relativement courts, il est nécessaire de les synthétiser.)

MAINTENIR LE TRAIT D'UNION

en y apportant une nouvelle jeunesse pour qu'il soit plus convivial et facile à lire. Vous pouvez aujourd'hui en juger. Toutefois, il reste des évolutions à venir, peut-être dans son format, et dans sa périodicité.



LE SITE INTERNET

constitue à lui seul un gros chantier. Nous sommes partis d'une feuille blanche, *tout était à faire, choisir l'hébergeur, le thème, l'organisation des rubriques (arborescence), et enfin recueillir les renseignements, les photos, les liens.* Nous pensons pouvoir vous le présenter avant la fin février 2015. Certes il ne sera pas fini et loin de là, mais nous le mettrons en ligne dès qu'il sera suffisamment étoffé pour vous apporter des réponses.

Ce site sera le deuxième volet de la communication que nous avons voulue « dynamique ». En effet, si le panneau permet de toucher très facilement nombre de personnes, il est limité dans les messages qu'il peut diffuser. *Le site sera l'endroit où trouver un maximum de renseignements annonçant ou rendant compte d'un événement passé ou futur.* Il sera ici possible de rentrer dans le détail, (textes et photos, publication de résultats etc...).



Nous mettons à votre disposition des outils gratuits et performants, servis par des personnels formés et disponibles. Usez-en autant qu'il vous plaira afin que l'on n'entende plus ici ou là :

Ah bon ??? Je n'étais pas au courant...

LE TRAITEMENT

DES ORDURES MÉNAGÈRES

Vous n'ignorez pas que depuis déjà plusieurs années, la commune a cédé sa compétence, en matière de traitement des ordures ménagères, à la communauté de Communes Sidobre Val d'Agout, qui en est depuis seule gestionnaire que ce soit en matière de coût, de mode de collecte, de traitement, ou de fréquence des ramassages.

Or il existe encore à BRASSAC des disparités que la communauté de communes veut faire disparaître afin d'uniformiser la collecte.

LA SITUATION ACTUELLE :

1. Les conteneurs de regroupement sont ramassés :
 - les lundis et vendredis pour les ordures ménagères. (bacs verts)
 - Les mardis pour le tri sélectif. (bacs jaunes)
2. Les quartiers de La Prade et le Salas restant encore sous le statut d'un ramassage individuel, les conteneurs individuels d'ordures ménagères ne sont ramassés que le lundi.
3. Enfin les habitants de l'allée du château ont continué à sortir leurs sacs sur le trottoir les soirs de ramassage ; Ces sacs sont à ce jour ramassés individuellement les lundis et vendredis.



Situation actuelle de la plupart des points de regroupement

LA NOUVELLE SITUATION :

Elle se résume dans une uniformisation complète du ramassage :

1. Les conteneurs de regroupement seront ramassés pour tout BRASSAC :
 - les lundis et vendredis pour les ordures ménagères. (bacs verts)
 - les mardis pour le tri sélectif. (bacs jaunes)
2. Les Bacs individuels seront abandonnés à La Prade et Le SALAS, et remplacés par des bacs de regroupement (emplacements à définir)
3. Les habitants de l'allée du château devront impérativement déposer leurs ordures dans les bacs de regroupement. Les sacs individuels ne seront désormais plus collectés.

Conscients des nuisances (visuelles – sonores, et malheureusement parfois odorantes) que génèrent ces bacs, nous avons décidé, outre les secteurs de La Prade et Le Salas (qui verront de nouvelles implantations de zones de regroupement), de traiter l'existant individuel-

lement en essayant de prendre en compte les intérêts des résidents (proximité des bacs – minimisation des nuisances) mais aussi celle des collecteurs (nombre de points de collecte - facilité d'accès du camion, - facilité de manipulation des bacs).

D'autres municipalités confrontées à cette problématique ont adopté des solutions intéressantes, réduisant considérablement l'impact visuel des bacs, permettant ainsi de sélectionner des lieux de regroupements centraux en minimisant la gêne.

Voici un exemple des types de réalisations qui peuvent être adaptées au nombre de bacs nécessaires.



Exemple d'une implantation sous un préau

Masquer les bacs, faciliter l'accès aux couvercles (couvercles affleurants), diminuer la hauteur des bacs d'environ 5 cm (suppression des socles), faciliter le roulage des bacs pour la collecte (dalle), améliorer la propreté (facilité de nettoyage).



Exemple d'une implantation en bord de chaussée

Elle peut être améliorée simplement en créant une petite toiture masquant les bacs des balcons ou fenêtres en surplomb. On retrouve les mêmes avantages, avec surtout une diminution de l'impact visuel.



Ces réalisations peu onéreuses en matières premières achetées localement seront réalisées en régie municipale pendant les périodes d'intempéries et seront en partie financées par une aide consentie par la communauté de communes pour chaque point de regroupement aménagé.

► AMÉNAGEMENT DU 3^E ÉTAGE DE LA MARQUISE

■ L'intégralité du 2^e et 3^e étage de la Marquise était destinée à l'accueil d'entreprises. Face à la conjoncture économique et les besoins de locaux manifestés par le centre culturel, la moitié du 2^e étage a été affecté à la médiathèque et des ateliers dans le cadre des modifications des rythmes scolaires.

Le 3^e étage restait inutilisé. **Nous avons décidé d'y installer la MJC qui pourra ainsi regrouper ses locaux administratifs, et une bonne partie de ses ateliers.** Ces locaux ayant été laissés en instance, des travaux d'aménagement se sont révélés nécessaires (sanitaires, installation électrique, sols, peintures, etc...) pour un montant global de 22 800€ dont 13 600€ environ resteront à la charge de la commune.

La MJC va passer une convention avec la mairie, le Président de la MJC, lors de la cérémonie des vœux, a fait visiter aux invités les locaux investis par son association. Espérons que ces améliorations pérenniseront les différents ateliers et généreront de nouvelles vocations.



► LES TRAVAUX DE LA FÉDÉRATION DE PÊCHE

Le canal conduisant le droit d'eau à SAINT AGNAN longé d'un petit sentier depuis Prat Martel, voyait ses rives rongées par éclusées. Il devenait urgent de le « calibrer ». La fédération de pêche du Tarn a réalisé ce travail avec des entreprises locales et des matériaux naturels, le tout pour un investissement de 65 000€.



À NOTER : TRAVAUX À PRÉVOIR

Les épisodes cévenols de l'automne, pour autant qu'ils n'aient pas été trop violents chez nous ont laissé quand même leur empreinte, au « rafaldis » et au canal d'arrivée d'eau de l'usine VEAUTE, au niveau du camping... Le « rafaldis » sera traité en interne, par contre un devis de 5000€ nous a été proposé pour la réparation du canal.

► TRAVAUX À L'ÉCOLE

A l'école Louis Cavallès les vacances ont été mises à profit pour remplacer les fenêtres. Les nouvelles huisseries isolées aux normes actuelles permettront de substantielles économies de chauffage et procureront un confort thermique et phonique. Le

grillage de séparation entre maternelle et primaire avait souffert sous l'assaut des bambins, il a été remplacé par une grille rigide bien plus sécurisante. Enfin dans les prochaines semaines, le tapis de sécurité placé sous les jeux sera remplacé.

TRAVAUX & AMÉNAGEMENTS

► LA SALLE DE SPORT – FRICHE BOYER –

Une partie de la friche Boyer, qui n'avait pas trouvé preneur pour la création d'un atelier relais, avait été investie, d'une part par les services municipaux qui y entreposaient divers matériaux et matériels, mais aussi par plusieurs associations (comité des fêtes – restaurants du cœur) l'utilisant comme dépôt ou atelier.

Cet emplacement nous a paru propice pour la création d'une nouvelle salle de sports divisée en 4 salles : une salle d'expression corporelle : danse – gymnastique – zumba – taichi, mais aussi une salle de sports de combat (judo – karaté etc...), une salle de musculation remise en forme, et enfin une petite salle de réception. Vestiaires et douches sont bien sûr du programme. Afin de ne pas perdre le bénéfice d'une subvention LEADER du programme 2014, une première tranche de travaux de gros œuvre a été lancée rapidement et terminée à temps. Une nouvelle tranche d'aménagement intérieur va être initiée de façon à ce que l'inauguration de ce nouveau complexe sportif puisse se faire courant 2015. Cet aménagement s'inscrit dans le projet de libérer la maison du camping, permettant d'envisager une rénovation et une redynamisation de cet équipement communal.

Cette opération représente un investissement de 178 500€. 65 000€ restent à la charge de la commune après déduction des subventions et de la TVA.



► LA MAISON DU PONT

Afin de ne pas perdre Les subventions acquises en 2014 soit 82 500€ de l'Europe – 15 000€ de la région et 22 500€ du département, nous avons décidé de poursuivre les travaux engagés à la maison du pont. Pour rester dans un budget bien plus raisonnable nous avons choisi d'aménager la salle du rez de rivière et une partie de l'intérieur. La part de financement propre à la mairie se limitera à 30 000€. Cette tranche de travaux inclut la remise en état du toit terrasse et le remplacement à l'identique de la garde-corps tout en respectant les normes de sécurité.

Le projet initial n'étant pas abouti, nous avons décidé que la destination principale de cette salle sera culturelle, et son aménagement intérieur ira de pair. En effet, pour pouvoir accueillir des expositions de qualité, émanant de musées régionaux ou nationaux, une certaine qualité, et certaines normes, se révèlent nécessaires, à défaut de quoi le prêt d'œuvres se voit systématiquement refusé.

Cette première tranche de travaux devrait être terminée fin mai pour une inauguration et vernissage de la première exposition courant juin. Les expositions devraient ensuite se succéder. Un calendrier sera diffusé par voie d'affiches, de panneau électronique et du site internet.



► LE CONSEIL MUNICIPAL-JEUNES

Ce projet faisait partie des objectifs de la nouvelle municipalité, lors des dernières élections. La rentrée scolaire 2014 a donné le coup d'envoi de la mise en place du CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES.

Les CM1-CM2 des écoles Louis Cavallès et de la Présentation, ainsi que les jeunes des classes de 6^e et de 5^e du collège de la Catalanié sont concernées. Il s'agissait de constituer si possible un conseil municipal de 16 jeunes issus de ces classes, en transposant les règles des élections municipales. Ainsi tous les enfants de ces classes constituent les électeurs. Pouvait être candidats les enfants ayant une attache avec la commune de BRASSAC (domicile ou domicile de l'un des parents ou activité sur BRASSAC).

À l'issue de ces élections qui se sont déroulées à discrétion des chefs d'établissement avant les vacances d'automne, seulement 10 candidats ont été élus, et le nouveau conseil municipal jeunes a été rassemblé à la mairie et présenté à la population. Chaque enfant a un tuteur membre du conseil municipal adulte. Au cours de cette cérémonie M. le Maire a remis à chacun une écharpe tricolore.

La première séance plénière de cette nouvelle assemblée s'est tenue le 21 novembre 2014. Au cours de cette réunion, les différentes commissions ont été constituées. En outre une première sélection des projets portés par les élus jeunes, a été réalisée.

Commission sports – culture – associations

Jade VIAROUGE - Charlotte CABROL-THERON - Loanne GAUDRON - Noé DONNADIEU - Ethan MAFFRE - Robin THEVENARD - Benjamin MOYSSET - Karine LAVIGNAC - Carmen ALBERT.

Travaux

Noé DONNADIEU - Robin THEVENARD - Luna INES - Karine LAVIGNAC.

Communication – tourisme

Charlotte CABROL-THERON - Loanne GAUDRON - Benjamin MOYSSET - Carmen ALBERT - Luna INES - Karine LAVIGNAC.

Finances

Jade VIAROUGE - Loanne GAUDRON - Robin THEVENARD - Karine LAVIGNAC - Carmen ALBERT.

La date de la deuxième réunion du C.M.J. a été fixée au Vendredi 30 janvier 17^h30. L'ordre du jour porte sur le choix du « gros » projet et le début des travaux sur les solutions à apporter aux déjections canines.

► DU MOUVEMENT À LA MAIRIE



Embauchée en octobre 1998, Mme Bernadette FARGUES a fait valoir ses droits à la retraite le 1er août 2014. Pendant 16 ans c'est elle qui assurait l'entretien des différents locaux municipaux, (Je citerai, les pompiers, l'école, la gendarmerie, les différents stades, le château de la marquise). Une petite cérémonie était organisée dans le cadre des vœux au personnel, au cours de laquelle un cadeau lui a été remis. Son poste n'est pas resté vacant, et c'est Mme Denise VIALA qui a pris la relève.

Mesdames Patricia FERRE et Valérie REY, ont, elles, changé de statut. Jusqu'à ce début d'année, elles étaient employées en qualité de contractuelles. Elles débutent une période durant laquelle leur statut de stagiaire, devrait les conduire vers la titularisation.



Le poste laissé libre par Jean Claude VIALAN, lors de son départ en retraite, a lui aussi été pourvu en début de cette année 2015. La conjoncture et la baisse des dotations vont nous obliger à être très regardants sur les dépenses. Il a paru utile à la nouvelle municipalité, dans le but de réaliser un maximum de travaux en régie, de sélectionner une personne ayant des compétences en matière de maçonnerie, et titulaire de différents permis.

C'est donc, parmi les nombreux candidats, Mr Laurent GRANIER qui a été sélectionné, âgé de 30 ans, célibataire, a travaillé successivement à l'entreprise CARAYON, pendant un an puis une dizaine d'années à l'entreprise SEGUIER, avant de postuler pour ce poste à la mairie.



► LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Une centaine de personnes avaient pris place dans la salle des pas perdus de la Mairie en ce samedi 17 janvier 2015. Après avoir remercié son équipe et les autorités présentes Jean Claude GUIRAUD, maire de Brassac a passé en revue les travaux d'investissement réalisés en un peu moins d'un an, à savoir, le dernier étage de la Marquise aménagé pour la MJC, La maison du pont, ou des travaux subventionnés devaient être effectués avant 2015, les parkings de la place et le panneau d'informations numérique, et enfin la salle des sports à la friche Boyer. Il n'a pas manqué de citer la création du Conseil Municipal des Jeunes, piloté par Lorette DI PAOLO, première adjointe. Tout en réexpliquant les pertes de dotations de l'état qui allaient toucher notre commune (plus de 60 000€) il a défini la réfection de l'allée, et la finition des chantiers encore en cours comme des priorités dans l'action municipale à venir.

Un verre de l'amitié a suivi les prises de parole respectives de M. Jean-Marie Fabre, Maire du BURLATS, Président de la communauté de communes et du syndicat mixte des hautes terres d'oc, et de M. Philippe FOLLIOU, député du Tarn.



SAM 15 NOV 2014 18h

SÉANCE PUBLIQUE
INSTALLATION DU CMJ
SALLE DU CONSEIL - MAIRIE DE BRASSAC



INFORMATIONS :
MAIRIE DE BRASSAC - PLACE DU VÉTOU, DE VILLE - 81200 BRASSAC - DE 09 18 18 18

DU NOUVEAU À BRASSAC

► Nouvelles activités :

BRASSAC AUTO : Sébastien ASSEMAT et Lilian PAUL-VICTOR dont les talents de mécanos sont bien connus, se sont lancés pour créer un garage automobile indépendant. Ils vous accueillent du Lundi au vendredi de 8^h à 12^h et de 14^h à 18^h30, route de Ferrières, en face de la menuiserie LOUP. Avec des résultats s'inscrivant parfaitement dans le plan prévisionnel qu'ils avaient élaboré, les deux entrepreneurs sont contents de l'accueil qui leur a été réservé, et envisagent l'avenir sereinement. Nous souhaitons longue vie à leur entreprise.



OPTIQUE VERGELY : Implanté sur le bourg voisin de LACAUNE, depuis de nombreuses années, l'opticien VERGELY cherchait à étendre son activité. La vente des anciens locaux la perception fut le déclencheur. Les mardis, jeudi et samedi, de 9^h à 12^h et de 15^h à 19^h ainsi que les matins des jours de foire, son nouveau magasin vous accueille sur la place.



L'ENTREPRISE ODC, fondée en 2006 par les frères OLARTE prend « pignon sur rue » en s'installant place de la mairie, juste à côté du magasin Utile. Elle rajoute également une corde à son arc, en proposant dorénavant des cuisines à la vente. Leur tout nouveau local leur donnera de la visibilité commerciale, tant pour cette nouvelle activité que pour les fermetures dont ils s'étaient fait une spécialité.



ÉTABLISSEMENTS BOUSSIÈRE : En 2005, Régis démarre son activité seul. En 2010, l'arrivée dans la société d'Arnaud apportant de nouvelles compétences incitent son père à racheter « La Maison du Cheval », et à démarrer la fabrication de kits de box, de manèges, d'écuries et d'abris de prairie. Pour les maisons, ce sont des kits à monter soi-même ou clés en main, de l'abri de jardin à la terrasse en passant par la maison, l'immeuble, le hangar... Les déchets sont transformés en plaquettes, ou vendus broyés pour une exploitation en granulés.



► Nouvelles associations ou activités

L'ATELIER DE LOLOPATCH : Créée au mois d'août, afin de faire connaître le patchwork, cette nouvelle association a débuté son activité le 16 octobre. À ce jour une dizaine d'adhérentes à l'association se retrouvent le lundi et le jeudi, salle de la Chapelle du château de la Marquise, de 14^h à 16^h, pour partager leur passion. Contact : Laurence LECLERE, lolopatch@yahoo.fr, Tél : 05.63.73.11.89, 06.58.07.14.06.



En bref...

► Une pollution de l'eau

Une soudaine pollution, localisée sur un seul captage, par un élément chimique, a conduit la municipalité à demander à une partie de la population résidant rive droite de ne plus utiliser l'eau du robinet. Une distribution de bouteilles d'eau a immédiatement été effectuée par les employés municipaux. Une plainte a été déposée. L'enquête menée par la Gendarmerie de Brassac est en cours. Le captage incriminé, prévu pour être abandonné, a été débranché du réseau.

Le panneau ci-dessus est une indication vous informant que vous pénétrez dans le périmètre rapproché d'un captage d'eau potable. Il vous appartient de veiller ici encore plus qu'ailleurs, qu'aucune action ne puisse entraîner une pollution de la nappe. Dans le cas d'un incident ou accident il vous est demandé de prévenir immédiatement la mairie ou à défaut les services de secours.



► Emplois saisonniers

De jeunes brassagais ont été embauchés par la mairie pour la saison estivale 2014. Pour les emplois 2015, vous pouvez déjà vous rapprocher du secrétariat de mairie afin de manifester votre intention de postuler.

► La farandole des Pères Noël

À l'école de La PRÉSENTATION le 12 décembre 2014 l'implication forte des parents et enseignants a permis de monter un gentil spectacle que la fraîcheur et la spontanéité des acteurs a rendu parfois très drôle.

À l'école Louis CAVAILLES le 18 décembre 2014, le Père Noël été accueilli par les chants des enfants. Un goûter a suivi cette visite.

À la maison de retraite, nos aînés n'ont pas été oubliés par le vieux barbu au manteau rouge. Un repas festif suivi d'un spectacle leur a permis de passer une bonne journée.

► LE JEU DES 1000€

Michel BOUSSIÈRE avait inscrit notre village il y a déjà plusieurs années et quelle ne fut pas sa surprise lorsque la production de ce jeu devenu au fil des ans une institution le contacta pour un enregistrement. Il y avait foule à la salle de La marquise ce 17 octobre 2014 et 3 émissions ont été enregistrées, soit 2 émissions adultes et une émission pour les jeunes. La valeur n'attend pas le nombre des années car seule l'équipe jeune remporta un petit pécule, leurs aînés ayant chuté sur les questions Banco et super Banco.

Vous pouvez réécouter les émissions sur le site internet du jeu : <http://www.franceinter.fr/emission-le-jeu-des-1000-brassac-tam>

► LA BOURSE AUX JARDINS

Nous l'avons annoncé dans notre programme...

Suite à des demandes rémanentes, de personnes souhaitant trouver un jardin à cultiver, nous avons, dans un premier temps pensé à créer une « bourse aux jardins » :

- Vous êtes propriétaire, à BRASSAC, soit d'une maison avec un jardin, soit d'un terrain pouvant être travaillé comme potager, et vous ne pouvez, ou ne souhaitez plus travailler ce terrain. Il vous serait toutefois agréable de le savoir entretenu.
- Vous habitez BRASSAC ou ses environs proches, et vous êtes à la recherche d'un terrain pour y cultiver un potager.

Notre but unique est de vous mettre en relation. Il ne s'agit pas ici de « location » mais bien seulement d'une « mise à disposition » et il existe 1000 façons de remercier, notamment en partageant ce que le terrain a permis de produire. La valeur du terrain n'en sera que meilleure s'il est entretenu, et partager, ce que l'on a fait pousser sur la terre de l'autre ne devrait pas être une cause de renoncement.

Dans un premier temps, nous gérons cette bourse « manuellement ». Il vous suffit de vous rapprocher de l'accueil Mairie, et Marie-Claire prendra note de vos demandes ou propositions.

Dans un deuxième temps, si cette initiative rencontre un certain écho, vous pourrez la retrouver sur le site internet de BRASSAC (très prochainement en ligne). Vous pourrez ici vous inscrire et voir toutes les offres, et demandes.



► INAUGURATION BOULODROME « PATRICK SAURET »

Le 20 décembre, à l'issue de l'assemblée générale de « la pétanque de la Gare » M. le Maire, Jean Claude GUIRAUD a procédé à l'inauguration de la plaque en l'honneur de Patrick SAURET. Le boulodrome, portera désormais son nom. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de son épouse et de ses enfants.

Le club affiche un moral sans faille, et une trésorerie saine. Le manque de jeunes recrues, et de bénévoles restent les préoccupations majeures du bureau.



► SPECTACLE DE NOËL

Le 5 décembre La troupe ODYSSEA, composée de professionnels, a enchanté grands et petits, avec un spectacle de fort belle tenue. La salle du gymnase, chauffée pour l'occasion aurait pu accueillir un public plus nombreux, d'autant que ce spectacle pour enfants était totalement gratuit. Le père Noël, en repérage sur la région avait lui bien noté la date et n'a pas manqué son rendez-vous avec les enfants. Il a terminé sa soirée par une distribution de friandises.



► LE MARCHÉ DE NOËL

Le traditionnel marché de Noël a attiré un public nombreux. Placé sous le signe de la générosité, on pouvait cette année participer à la tombola au profit des restos du cœur. L'association Solidarité Tarn Bénin tenait un stand, et les jeunes du CMJ avaient décidé de collecter des jouets et des livres au profit des restos du cœur sur un stand décoré et monté par eux. Bien organisés ils ont assuré avec bonne humeur une permanence qui a séduit les donateurs. Un petit groupe a remis le fruit de cette collecte aux restos qui ont organisé un petit goûter en remerciement.



► LA FÊTE

■ Mikael ROUANET a bien résumé cet agréable moment :

«Un public très nombreux, une ambiance bonne enfant,
Un superbe MESCLADIS FESTIVAL
4 jours de Fête pour tous
4 jours de Fête Familiale
4 jours non-stop...»

Les félicitations de Madame le Préfet du Tarn,
à la municipalité de Brassac, aux services de
Gendarmerie et de la Croix Rouge.»



Serge GONZALEZ



► CINÉCRAN, LE RETOUR



■ Grâce à la bonne volonté de tous, l'organisation CINÉCRAN, la municipalité, mais aussi le conseil paroissial qui a mis à disposition la salle S' Georges, et enfin la cheville ouvrière de cette manifestation à savoir Michel BOUSSIÈRE, grâce donc à tous ces intervenants, **les séances de projection CINÉCRAN, qui se cantonnaient à ce jour aux séances en plein air, vont reprendre. Les dates retenues pour les deux premières séances sont les samedis 25 avril et le 27 juin.**

L'accueil que vous réserverez à cette manifestation conditionnera à terme la fréquence de programmation qui pourrait dans le meilleur des cas redevenir bi-mensuelle. Rendez-vous donc pour la première.

► LES RESTOS DU CŒUR



Depuis la vente de l'ancienne perception, les restos étaient sans abri. Ils avaient démantelé leur matériel dans l'ancienne usine BOYER, mais ne disposaient pas de local pour la saison 2014/2015.

Devant le manque de locaux disponibles, le conseil municipal a décidé de prendre en charge la location d'un appartement au rez de chaussée des HLM route de la Catalanié, et de la mettre à la disposition de l'association. Les charges inhérentes à cette location seront réparties entre les différentes communes au prorata du nombre de bénéficiaires de leur territoire.

Le président et les bénévoles nous ont fait part de leur satisfaction quant à leurs nouveaux locaux, plus adaptés, et mieux situés que les précédents.

Les bénéficiaires sont accueillis dans ces locaux tous les samedis de 9^h15 à 11^h15.

Le magazine municipal de la ville de Brassac N°33

Édition

Ville de Brassac sur Agout
Place de l'Hôtel de Ville
81 260 Brassac
Tél. 05 63 74 00 18
www.brassac.fr

Conception graphique

Gribouille - 06 25 90 04 86

Impression

Imprimerie Mavit Sival
Carcassonne

Directeur de la Publication

M. Michel BOSCH

Dépôt légal

A parution

Le bulletin Municipal de la Ville de Brassac est tiré à 800 exemplaires. La reproduction par quelque procédé que ce soit, de tout ou partie des articles, illustrations ou photographies de ce magazine est strictement interdite, sauf accord préalable écrit du directeur de la publication.